ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU JOGGING CLUB LICQUOIS

Le samedi 8 décembre 2018,

Bonsoir à tous,

Merci de votre présence nombreuse à notre 9éme assemblée générale qui sera suivie de la distribution de cadeaux offerts aux adhérents suivi de la soirée dansante avec apéritif dinatoire que vous attendez.

Je remercie Madame Brigitte Havart, maire de Licques, d'honorer de sa présence notre l'assemblée générale.

A la rentrée de septembre dernier, 24 nouveaux adhérents sont venus grossir notre association, et pour vous voici la composition du bureau de l'AJCL forte de 8 membres :

- Jean-Claude Pidoux, Président.
- Sébastien Demilly, vice-président +responsables achats vestimentaires
- Denis Evrard, trésorier.
- Gérard Housaer, trésorier-adjoint +coach enfants.
- David Duquenoy, secrétaire.
- Fabrice Garenaux, secrétaire-adjoint
- Rémy Honoré, responsable informatique, courses et club.
- Sébastien Golliot, responsable des publicités, flyers... et animateur des courses + soirée de Noël+ repas du centre aéré.
- Charles Havart, responsable parcours Trail + responsable signaleurs (excusé)

Je reviens sur la naissance de notre association pour informer nos nouveaux adhérents. Elle a été créée le 23 avril 2010 pour permettre aux passionnés de course à pieds de se regrouper dans une ambiance conviviale. A la création, nous étions quatre : Jean-Marc, Charles, Bernadette et Jean-Claude.

Actuellement, l'association compte 90 adhérent(e)s :

- 29 hommes
- 31 femmes
- 30 enfants (de 6 à 15 ans)
 et venant de 19 communes voisines.

Cette année, vous avez été nombreux(ses) à participer aux courses locales ou plus lointaines, et certains(es) ont fait leurs premières compétitions, avec à la clé différents podiums.

Au 1 er décembre 2018, vous avez participé à 76 compétitions pour 49 adultes et 20 enfants.

Félicitations à Cécile Motheron sacrée vice-championne de France 2018 par équipe de longe côte féminins toutes catégories titre obtenu le 15 octobre 2018 aux sables d'Olonne, en Vendée.

Je vous rappelle qu'il est important de porter nos couleurs sur les courses afin d'avoir une visibilité auprès des organisateurs et des coureurs (maillot, débardeur, gilet fluo, veste noire...).

Afin de vous récompenser de vos efforts à représenter nos couleurs sur ces courses, le bureau a validé une remise de 2€ par course de 5 Km et 3€ par course de 10 Km et +. Cette réduction pour chaque compétition sera déduite de votre cotisation 2019 (voir tableau qui sera affiché au local...) sauf pour ceux d'entre vous ayant effectué un grand nombre de courses (vous recevrez un chèque cadeau de Décathlon du montant de votre remise annuelle et cela à partir de 10 €).

Pour 2018, nous avons arrêté les compteurs au 4 novembre afin de permettre à Décathlon de préparer les chèques-cadeaux.

Je reviens sur la surprise que vous m'avez faite un jour d'entrainement (un mercredi soir) pour fêter mes 70 ans. C'était pour moi une surprise totale et je n'ai rien vu venir. Je n'oublierais jamais cette soirée. Encore un grand merci à vous tous, merci pour le gâteau (superbe) et le cadeau.

Enfin je vous rappelle que notre asso a pour vocation de permettre aux personnes qui adhérent de leur inculquer notre passion et de les aider à progresser dans la bonne humeur et la convivialité.

Évènements annuels

- Au printemps, notre traditionnelle journée de détente,
- L'association est sollicitée pour organiser le repas de l'accueil de loisirs de Licques prévu fin juillet. Ce jour-là, toutes les bonnes mains seront les bienvenues. Les bénéfices de cette soirée reviennent au club.
- Chaque adhérent peut également être signaleur au Duathlon d'Ardres fin septembre 2019. Chaque adhérent présent rapporte 30 euros à notre association et perçoit une réduction de 10 euros sur sa cotisation de l'année suivante.

Au cours de l'année 2019, certains entrainements se feront dans les communes avoisinantes ou en forêt sur chemins. Ces entraînements feront l'objet d'un mail et de co-voiturage

Le Trail des Mille Monts 2019

Le dimanche 5 mai 2016, aura lieu le Trail des Mille Monts à Licques (1er du nom et 11e Trail de Licques. Nous nous attendons à recevoir plus de 1300 coureurs et ce jour-là, nous aurons besoin de votre concours. Celles et ceux qui seront disponibles ce jour-là feront partie de l'organisation. Il faut savoir qu'il nous faut plus de 100 personnes pour gérer notre Trail. Les enfants du club pourront participer aux courses enfants (10 à 15 ans).

Cotisations

La cotisation reste inchangée en 2019, à savoir :

Adulte: 32 euros

Enfant/ado : 24 euros

Tarif famille : A partir de trois personnes par famille, 4 euros seront déduis du total.

Les cotisations débutent le 1er janvier 2018 jusqu'au 1er mars 2019 dernier délais.

Pour les familles, possibilité de payer en plusieurs fois.

Remerciements

Je profite de cette Assemblée générale pour formuler les remerciements du club auprès de tous les acteurs qui aident nos courses en nous offrant des lots, coupes, trophées et aides matériels et humains.

La commune de Licques, Madame Havart Brigitte

La commune d'Alembon, Monsieur Guilbert Thierry

La CCPO (matériel, chapiteau et estrade)

Nos signaleurs bénévoles, commerçants, artisans, propriétaires terriens et gardeschasses, ainsi que nos sponsors.

Je n'oublie pas nos deux journalistes locaux : Olivier et Marc, pour relater nos évènements dans la presse.

J'arrive à la fin de mon discours, je vous remercie de votre écoute et vous souhaite de passer une agréable soirée.